

BTK SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2025

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société BTK SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2025, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société BTK SICAV arrêtés au 31 Décembre 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ✓ Les actifs de la BTK SICAV, s'élevant au 31 décembre 2025 à 123 012 073.598 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 82 137 657.836 dinars, soit 66,77% de valeurs mobilières et de 40 874 363.402 dinars, soit 33.23% de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux égaux à 80% et 20%.
- ✓ Les emplois de la BTK SICAV sous forme valeurs mobilières admises à la cote en bourse, ou actions ou parts d'OPCVM, d'emprunts obligataires et de BTA s'élèvent au 31 décembre 2025 à 57 342 504.282 dinars, soit 46.62% du total des actifs. Cette proportion n'est pas conforme aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit un taux minimum de 50%.
- ✓ Les emplois de la BTK SICAV sous forme de titres OPCVM s'élèvent au 31 décembre 2025 à 8 984 425.331 soit 7.32% de l'actif net. Cette proportion n'est pas conforme aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit un taux maximum de 5%.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces points.

Tunis, le 28 Janvier 2026

**Le Commissaire Aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – GAC
Selma LANGAR**

BILAN**Arrêté au 31/12/2025**

(Unité : En Dinars)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3.1	57 342 504,281	34 692 537,525
a – Titres OPCVM		8 984 425,331	2 876 335,704
b - Obligations et Valeurs assimilées		48 358 078,950	31 816 201,821
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3.3	65 669 516,957	25 472 123,715
a - Placements monétaires		60 602 717,912	16 627 060,190
b - Disponibilités		5 066 799,045	8 845 063,525
AC 3 - Créances d'exploitation		52,360	52,360
Autres débiteurs		52,360	52,360
TOTAL ACTIF		123 012 073,598	60 164 713,600
<u>PASSIF</u>			
PA1- OPERATEURS CREDITEURS	4.5	309 659,488	140 399,607
PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS	4.5	42 540,873	35 761,057
TOTAL PASSIF		352 200,361	176 160,664
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3.7	96 290 334,889	49 899 650,736
CP2- SOMMES CAPITALISABLES	3.8	26 369 538,348	10 088 902,200
Sommes capitalisables des exercices antérieurs (*)		19 350 359,156	6 129 208,491
Sommes capitalisables de la période		7 019 179,192	3 959 693,709
ACTIF NET		122 659 873,237	59 988 552,936
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		123 012 073,598	60 164 713,600

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE RESULTAT
De la période du 01 Octobre au 31 Décembre 2025
(Unité : en Dinars)

Notes	Du	Du	Du	Du	
	01/10/2025	01/01/2025	01/10/2024	01/01/2024	
	au	au	au	au	
	31/12/2025	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024	
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	3.2	829 569,736	2 851 365,853	601 932,065	2 190 111,109
a - Dividendes		0,000	58 384,530	0,000	0,000
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		829 569,736	2792 981,323	601 932,065	2 190 111,109
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3.4	1 247 205,068	4100 302,005	520 813,784	1 696 859,282
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 076 774,804	6 951 667,858	1 122 745,849	3 886 970,391
CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	3.6	-306 879,516	-964 851,289	-137 619,690	-388 317,523
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 769 895,288	5 986 816,569	985 126,159	3 498 652,868
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000	0,000
CH3-AUTRES CHARGES	3.6	-43 276,955	-141 820,445	-23 120,728	-83 015,525
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 726 618,333	5 844 996,124	962 005,431	3 415 637,343
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-338 619,598	1 174 183,068	246 993,038	544 056,366
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		1 387 998,735	7 019 179,192	1 208 998,469	3 959 693,709
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		338 619,598	-1 174 183,068	-246 993,038	-544 056,366
* Variation des +/- values potentielles		42 305,236	237 701,853	19 677,670	34 248,025
* +/- values réalisées sur cession des		183 741,070	293 535,371	31 221,222	41 016,419
* Frais de négociation des titres		0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 952 664,639	6 376 233,348	1 012 904,323	3 490 901,787

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
De la période du 01 Octobre au 31 Décembre 2025
(Unité : en Dinars)

	DU 01/10/2025 AU 31/12/2025	DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	DU 01/10/2024 AU 31/12/2024	DU 01/01/2024 AU 31/12/2024
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	1 726 618,333	5 844 996,124	962 005,431	3 415 637,343
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	42 305, 236	237 701,853	19 677,670	34 248,025
c - +/- values réalisées sur cession de titres	183 741,070	293 535,371	31 221,222	41 016,419
d - Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
AN 2 - Distribution des dividendes (*)	0,000	0,000	0,000	0,000
AN 3 -Transactions sur le capital	-5 944 743,318	56 295 086,953	4 122 382,819	18 402 050,941
a - Souscriptions	13 710 316,323	107 735 478,187	11 799 150,782	49 755 339,768
* Capital	10 763 129,377	86 997 568,801	10 204 380,440	44 370 125,864
* Régularisation des sommes non distribuables	56 498,068	178 365,892	-321 168,594	-1 429 424,601
* Régularisation des sommes capitalisables	2 890 688,878	20 559 543,494	1 915 938,936	6 814 638,505
b - Rachats	-19 655 059,641	-51 440 391,234	-7 676 767,963	-31 353 288,827
* Capital	-15 402 837,593	-41 190 303,154	-6 641 067,902	-27 938 304,306
* Régularisation des sommes non distribuables	-84 842,772	-126 184,610	209 106,481	899 725,845
* Régularisation des sommes capitalisables	-4 167 379,276	-10 123 903,470	-1 244 806,542	-4 314 710,366
VARIATION DE L'ACTIF NET	-3 992 078,679	62 671 320,301	5 135 287,142	21 892 952,728
AN 4 - Actif Net				
a - En début de période	126 651 951,916	59 988 552,936	54 853 265,794	38 095 600,208
b - En fin de période	122 659 873,237	122 659 873,237	59 988 552,936	59 988 552,936
AN 5 - Nombre de parts				
a - En début de période	957 334	476 057	443 114	324 144
b - En fin de période	913 070	913 070	476 057	476 057
VALEUR LIQUIDATIVE	134,338	134,338	126,011	126,011
AN 6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,12%	6,61%	7,14%	7,22%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 Décembre 2025

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- CREATION ET ACTIVITE

« BTK SICAV » initialement dénommée « Univers Obligations SICAV » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de capitalisation, régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000. BTK SICAV, a obtenu l'agrément du CMF n°01-2022 du 24 février 2022 pour le changement de sa dénomination ».

Suivant procès-verbal, enregistré en date du 31 mars 2022 à la Recette des Finances –Rue Ghandi–Tunis et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 24 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV », tenue en date du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination sociale de la SICAV de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » en « BTK SICAV » et de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société « BTK Conseil ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

2- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société BTK SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société BTK SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025 à **57 342 504,282** dinars contre **34 692 537,525** dinars au 31/12/2024 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Code ISIN	Obligations de sociétés	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% de l'actif net
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	5 000	300 000,000	303 996,000	0,248
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5 000	300 000,000	304 096,000	0,248
TNQK7QIECB53	AMEN BANK SUB 2025-2	30 000	3 000 000,000	3 023 256,000	2,465
TN0003600509	ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	224 000,000	234 476,800	0,191
TN0003600582	ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	266 300,000	274 084,000	0,223
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	5 000	300 000,000	304 428,000	0,248
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	9 000	540 000,000	547 970,400	0,447
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5 000	175 000,000	182 816,000	0,149
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5 000	175 000,000	182 816,000	0,149
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1	4 000	400 000,000	431 248,163	0,352
TN1T1YC5F1E6	BTK LEASING SUB 2025-1 CA	18 200	1 820 000,000	1 859 748,800	1,516
TNTFJ0AWNBP7	BTK LEASING SUB 2025-1 CB	15 000	1 500 000,000	1 534 512,000	1,251
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1 TF 10.55%	5 000	300 000,000	313 804,000	0,256
TNWYE1PN6WF5	EO ATL 2023-2	5 000	500 000,000	509 196,000	0,415
TNIKWGIVBC	E O ATL 2024-1	10 000	800 000,000	841 808,000	0,686
TNHOASGSR955	E O ATL 2025-1	16 000	1 600 000,000	1 642 304,000	1,339
	E O ATL 2025-2	8 000	800 000,000	801 584,075	0,654
TNCYYRNQ4UA6	ENDA TAMWEEL 2024-1	20 000	1 600 000,000	1 660 976,000	1,354
TN632S5VO835	ENDA TAMWEEL 2025-1	20 000	2 000 000,000	2 087 232,000	1,702
TNL7VQZVHR54	HL 2023-01 TF	10 000	600 000,000	639 584,000	0,521
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 CA TF	10 000	800 000,000	846 904,000	0,690
TN1PFTZ4HEM1	HL 2025-1 CA TF	20 000	2 000 000,000	2 110 880,000	1,721
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF 10.55%	5000	300 000,000	317 272,000	0,259

Code ISIN	Obligations de sociétés	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% de l'actif net
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 TF 10.70%	10000	800 000,000	867 168,000	0,707
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 TF 10.5%	5000	400 000,000	409 756,000	0,334
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-1 TF 10%	15 000	1 500 000,000	1 578 576,000	1,287
TN8S8S99B8S7	UBCI SUB 2025-1 CC TF	30 000	3 000 000,000	3 032 136,000	2,472
TNTWU2KQRW54	UBCI SUB 2025-2 CA TF	20 000	2 000 000,000	2 000 750,878	1,631
Total			28 000 300,000	28 843 379,116	23,515

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Code ISIN	Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Cout d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% de l'actif net
TNYZO6UGUZ33	EMP NAT 2021 T3 CB TF	50 000	5 000 000,00	5 043 400,00	4,112
TN5QHXZ8T348	EMP NAT 2021 T3 CB TV	20 000	2 000 000,00	2 020 128,00	1,647
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 2022 T2 CB TF	35 000	2 800 000,00	2 914 184,00	2,376
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT 2023 T1 CB TV	5 000	500 000,00	532 772,00	0,434
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT 2023 T2 CB TF	350	34 710,84	36 417,44	0,030
TNBSXXEKBFR8	EMP NAT 2023 T4 CC TF	20 000	2 000 000,00	2 009 888,00	1,639
TNMCPXLL1EE2	EMP NAT 2023 T4 CB TV	20 000	2 000 000,00	2 010 464,00	1,639
TN85TI1TIY25	EMP NAT 2024 T1 CC TV	20 000	2 000 000,00	2 133 872,00	1,740
TNPDPODY2398	EMP NAT 2024 T3 CC TF	20 000	2 000 000,00	2 100 752,00	1,713
TN5WI26K4ER0	EMP NAT 2024 T2 CC TF	5 000	500 000,00	511 776,00	0,417
TNGCLJS7FYQ7	EMP NAT 2024 T4 CC TF	2 000	200 000,00	201 046,40	0,164
Total			19 034 711	19 514 699,835	15,910

Portefeuille Titres

Code ISIN	Titres des OPCVM	Nombre de titres	Cout d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% de l'actif net
TNR7VU6134G3	FCP AFC AMANETT SICAV	48 416	5 089 517,905	5 246 987,168	4,278
TN61WGDL6QD5	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	27 123	2 987 272,109	3 088 414,641	2,518
TN2Z940GC8H0	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	6 027	635 733,987	649 023,522	0,529
Total			8 712 524,001	8 984 425,331	7,325

Les entrées en portefeuille-titres du 01/10/2025 au 31/12/2025

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Obligations des Sociétés		88 000,000	8 800 000,000
ACHAT OBLIGATION 30000 UBCI SUB 2025-1 CC TF	16/10/2025	30 000,000	3 000 000,000
ACHAT OBLIGATION 30000 AMEN BANK SUB 2025-2	10/11/2025	30 000,000	3 000 000,000
ACHAT OBLIGATION 8000 E O ATL 2025-2	22/12/2025	8 000,000	800 000,000
ACHAT OBLIGATION 20000 UBCI SUB 2025-2 CA TF	30/12/2025	20 000,000	2 000 000,000
TOTAL		88 000	8 800 000,000

Les sorties du portefeuille-titres du 01/10/2025 au 31/12/2025

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Prix de cession /remboursement	Plus ou moins-values réalisée
Obligations des sociétés		480 000,000	480 000,000	-
REMBOURSEMENT 5000 BH BANK SUB 2021	19/10/2025	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 9000 BH BANK SUB 2021	19/10/2025	180 000,000	180 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AMEN BANK SUB 2023-2	31/10/2025	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AMEN BANK SUB 2023-2 CA	31/10/2025	100 000,000	100 000,000	0,000
Titres des OPCVM		7 616 706,915	7 800 447,985	183 741,070
VENTE TITRE 28045 AFC AMANETT SICAV	16/10/2025	2 948 106,610	3 000 141,920	52 035,310
VENTE TITRE 18502 AFC AMANETT SICAV	16/12/2025	1 944 940,935	2 000 029,196	55 088,261
VENTE TITRE 3522 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	18/12/2025	387 905,924	400 092,156	12 186,232
VENTE TITRE 4624 AFC AMANETT SICAV	19/12/2025	486 077,553	500 099,472	14 021,919
VENTE TITRE 13863 AFC AMANETT SICAV	22/12/2025	1 457 286,573	1 500 073,641	42 787,068
VENTE TITRE 3720 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	22/12/2025	392 389,320	400 011,600	7 622,280
TOTAL		8 096 706,915	8 280 447,985	183 741,070

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **829 569,736** dinars pour la période du 1^{er} octobre au 31 Décembre 2025 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	Du 01/10/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Dividendes				
- Titres OPCVM	-	58 384,530	-	-
Revenus des obligations				
- Intérêts	829 569,736	2 792 981,323	601 932,065	2 190 111,109
Revenus des titres de créanciers émis par le Trésor négociables sur le marché financier				
- Intérêts	-	-	-	-
TOTAL	829 569,736	2 851 365,853	601 932,065	2 190 111,109

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 31/12/2025 à **65 669 521.087** dinars et se détaillent comme suit :

Les placements monétaires

Code ISIN	Désignation du titre	Emetteur	Cout d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% de L'Actif
	Certificats de dépôt		24 118 827,857	24 795 153,554	20,215
TNB6NQJ7O5C0	CDP BNA 200 JS 8.8% 09/01/2026	BNA	8 664 406,780	8 986 576,271	7,326
TNIPM4VG0575	CDP BTK LEASIN 360J- 18/05/2026	BTK LEASING	1 858 523,245	1 946 160,235	1,587
TNJ07OGYDD71	CDP BTK LEASIN 360J- 21/05/2026	BTK LEASING	929 261,623	972 490,632	0,793
TNJTLMPCX85	CDP BTK LEASING360J- 18/06/2026	BTK LEASING	2 791 780,822	2 902 831,050	2,367
TN9JYNJ218W4	CDP BTL 30J-03/01/2026	BTL	3 977 492,760	3 998 499,518	3,260
TNF9ZQWIV633	CDP BTL 90J-11/01/2026	BTL	5 897 362,627	5 988 595,848	4,882
	Créances sur opérations de pension livrées		12 000 000,000	12 288 458,056	10,018
	PENS LIVREE BTL 27/02/2026	BTL	1 000 000,000	1 011 186,667	0,824
	PENS LIVREE BTL 4MD 203JS	BTL	4 000 000,000	4 159 500,000	3,391
	PENS LIVREE BTL 92 JS 10032026	BTL	5 000 000,000	5 027 166,667	4,098
	PENS LIVREE BTL 123 JS 06012026	BTL	1 000 000,000	1 026 222,222	0,837
	PENS LIVREE BTL 305 JS 02/02/2026	BTL	1 000 000,000	1 064 382,500	0,868
	Placements à terme		23 500 000,000	23 519 106,301	19,174
	PLT BTK 15 MD 90JS	BTK	15 000 000,000	15 017 457,534	12,243
	PLT BTK 8.5MD 90JS	BTK	8 500 000,000	8 501 648,767	6,931
	Total des placements monétaires		59 618 827,857	60 602 717,911	49,407

Les disponibilités

Disponibilités	31/12/2025	% de l'actif net
Avoirs en banque	5 061 789,699	4,127
Intérêts courus sur comptes	5 009,346	0,004
Total des disponibilités	5 066 799,045	4,131

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/10/2025 au 31/12/2025 s'élèvent à **1 247 205,068** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/10/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Rémunération du compte de dépôt	15 030,880	39 658,570	2 365,730	12 611,790
Revenus des Certificats de Dépôt	443 958,56	2 138 503,983	56 432,807	332 661,612
Revenus des Placements à terme	788 215,631	1 922 139,452	462 015,247	1 351 585,880
TOTAL	1 247 205,068	4 100 302,005	520 813,784	1 696 859,282

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/12/2025 à **352 200,361** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Opérateurs Créditeurs	309 659,488	140 399,607
Gestionnaire	305 979,665	136 719,849
Dépositaire	3 679,823	3 679,758
Autres Créditeurs Divers	42 540,873	35 761,057
Commissaire aux comptes	16 306,421	15 803,191
Etat Impôts et Taxes	1 742,604	956,129
Conseil du Marché Financier	10 707,374	4 993,282
Contribution Sociale de Solidarité	368,202	399,917
Publications diverses	6 604,181	4 135,792
Dividendes à payer	6 812,091	9 472,746
TOTAL	352 200,361	176 160,664

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	Du 01/10/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges de gestion des placements	306 879,516	964 851,289	137 619,690	388 317,523
Commission de gestion	305 979,664	961 281,224	136 719,838	384 737,677
Commission de dépôt	899,852	3 570,065	899,852	3 579,846
Autres Charges	43 276,955	141 820,445	23 120,728	83 015,525
Honoraires du commissaire aux comptes	3 726,184	14 783,230	3 726,184	14 279,952
Redevances CMF sur les OPCVM	32 139,892	100 972,317	14 360,939	50 138,869
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	5 195,560	17 359,239	2 808,906	9 698,722
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	2 096,588	8 317,985	2 096,588	8 378,570
Frais Bancaires	25,903	19,389	35,283	119,416
Contribution Sociale de Solidarité	92,828	368,285	92,828	399,996
TOTAL	350 156,471	1 106 671,734	160 740,418	471 333,048

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} octobre au 31 Décembre 2025 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2025	
Montant	100 732 341,500
Nombre de titres	957 334,000
Nombre d'actionnaires	659,000
Souscriptions réalisées	
Montant	10 819 627,445
Régularisation des sommes non distribuables	10 763 129,377
Nombre de titres émis	56 498,068
Nombre d'actionnaires nouveaux	102 683
	33
Rachats effectués	
Montant	-15 487 680,365
Régularisation des sommes non distribuables	-15 402 837,593
Nombre de titres rachetés	-84 842,772
Nombre d'actionnaires sortants	-146 947
	-25
Capital au 31/12/2025	
Montant	96 290 334,889
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	96 092 633,287
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	183 741,070
Frais de négociation de titres	42 305,236
Régularisation des sommes non distribuables	0,000
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	-28 344,704
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	0,000
Nombre d'actionnaires	913 070
	667,000

3.8. Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent aux résultats capitalisables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Résultats distribuables de la période	5 844 996,124	3 415 637,343
Régularisations de la période	1 174 183,068	544 056,366
Sommes distribuables de la période	7 019 179,192	3 959 693,709
Sommes distribuables des exercices antérieurs	19 350 359,156	6 129 208,491
Sommes distribuables	26 369 538,348	10 088 902,200

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société BTK SICAV est confiée à la BTK Conseil Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,8% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société BTK SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- De la conservation des titres de la société BTK SICAV.
- De l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société BTK SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraire du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de la BTK SICAV. Les frais pris en charge au titre du quatrième trimestre 2025 sont de 3 726,184 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur BTK SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par BTK SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- La TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- Les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.